1 – Réponse à une question

touchant l'emploi de l'expression « La Table du Père », en parlant de la Cène du Seigneur

En réponse à votre question, je ferai remarquer que la Parole de Dieu ne dit jamais « la Table du Père » ; elle ne parle que de la Table du Seigneur. Ce fait seul devrait nous empêcher de nous servir de cette expression, quoique je ne veuille pas dire d'une manière absolue ; mais il doit y avoir certainement de bonnes raisons pour tous les mots employés par le Saint Esprit, et lorsqu'un terme nous a été fourni par Dieu lui-même, il vaut autant ne pas en chercher un autre, indépendamment de tout autre considération. En général, une expression humaine conduit à des pensées purement humaines, si même elle ne leur doit pas son origine ; et c'est à la substitution du langage de *l'homme* à celui du Saint Esprit, qu'il faut faire remonter pour une très large part l'abandon que l'Église professante a fait de la vérité. Satan ne débuta pas par l'introduction de vues fausses, mais il fit adopter d'abord des *expressions* susceptibles d'un autre sens – ou bien employa, en leur donnant une signification différente, celles dont Dieu s'était servi, de sorte que peu à peu son but fut atteint et le véritable sens de la Parole complètement perdu de vue, ou qu'on en admit un qui anéantissait la vérité.

Ce n'est pas comme enfants de Dieu que les saints se réunissent le jour du Seigneur, bien que, cela va sans dire, ils le soient par l'effet de Sa merveilleuse grâce ; mais leur caractère et leur insigne bénédiction comme tels, n'a rien à faire avec le but exprès de leur réunion. Ils s'assemblent comme étant ceux qui reconnais, sent et confessent le Christ Jésus comme leur *Seigneur.* Ils se souviennent de Lui, et annoncent Sa mort jusqu'à ce qu'il vienne ; ils rendent culte au Père en présentant Christ ; ils s'assemblent autour de Son nom *maintenant par la* foi, comme ils s'assembleront bientôt autour de Lui-même dans la gloire. C'est donc la « Cène du Seigneur » et la « Table du Seigneur ». Il est vrai que Dieu est notre Père ; mais ce n'est point là le caractère du *culte* à la *Table,* de sorte qu'à mon avis il suffit qu'on ait des pensées justes et exactes pour qu'on s'en tienne à l'expression convenable. Mais comme souvent l'état du cour est bon quoiqu'il y ait peu d'intelligence, je ne voudrais pas trouver à redire à l'expression, bien que je ne puisse pas m'en servir ; seulement n'oublions pas que si Satan peut nous amener à faire usage de nos *propres termes,* il ne manquera pas de s'en servir bientôt à ses propres fins : c'est ce qu'il a fait eu cette matière-ci.

La réalisation qu'il faisait de l'identité de la famille avec eux-mêmes ainsi réunis, le prix de l'amour fraternel, ou choses semblables, amené sans aucun doute, les chrétiens à employer l'expression « la Table du Père » ; et nulle objection à cela la relation qu'elle exprimait était réelle et l'amour qui l'employait était réel aussi. Mais l'amour prit bientôt la place de Christ, et alors cette expression fut employée *intentionnellement,* je n'en doute pas, par M. Newton, car j'ai vu faire cela à… J'y trouvai à redire d'après le même principe qu'aujourd'hui, quoique ne soupçonnant pas alors le mal qui fut manifesté plus tard et *rattaché* à ce terme. Mais j'en viens à ce qui lui donne de l'importance maintenant. Si la Table est « la Table du Père », il en résulte qu'aucun enfant ne peut exclure un autre enfant : il est vrai que le Père le peut, mais le Père seul, quelque sentiment que les enfants puissent éprouver. Si un frère ou une sœur (je parle maintenant de la famille selon la nature) tenait une conduite du plus triste caractère et que le père voulût lui conserver à la table de la famille sa place d'enfant, qui des autres enfants oserait dire que cela ne doit pas être ? Appliquez cela à la famille de Dieu. Je puis déplorer la conduite de mon frère, refuser d'avoir avec lui des rapports particuliers, de m'identifier avec lui, mais je dois me trouver avec lui à la table de mon *Père,* ou bien m'exclure moi-même. « Mais », dites-vous, « la sainteté de la table serait la même raison pour l'exclure ». Non, parce que le Père garde en ses propres mains toute la discipline concernant la famille. Il ne nous a pas donné le droit de faire plus que d'avertir, reprendre, censurer ; de sorte que vous n'auriez pas le pouvoir d'exclure quelqu'un de la communion pour quoi que ce soit. Dieu pourrait intervenir en jugement, frapper de mort cette personne ou la mettre de côté par la maladie, mais vous, vous ne pourriez rien faire, « non, dites-vous, dans la puissance du Saint Esprit » – non, il est ici pour agir dans 1'Église, le corps. – Mais si c'est la Table du Seigneur, alors nous avons une autorité qui nous a été donnée par le Seigneur ; nous nous rassemblons en *son nom*, le Saint Esprit agissant pour Lui, et il nous est ordonné de garder pure l'habitation de Dieu (non pas de préserver la famille de Dieu) de mauvaises œuvres. Il ne m'est pas dit d'agir pour le Père, il m'est dit d'agir pour le Seigneur. La relation de famille n'est pas atteinte par un péché quelconque ; il s'agit en elle de vie, indépendamment de toute manifestation. – L'Église est ici comme un témoin pour Christ, une épître de Christ, ce qui doit *manifestement* en tant qu'*une* le représenter. – En conséquence, on dit à Orchard Street, et dans les réunions pareilles : « quel droit avons-nous de nous séparer de chers enfants de Dieu ? de les exclure de La Table du Père ? » Dans la famille, c'est le Père seul qui peut en agir même avec ce qui déshonore Christ. – Mais dans l'Église, pour ce qui tient a la communion et à la relation manifeste et extérieure, cela les détruit – parce que cela ne nous laisse pas l'unique centre de notre rassemblement – il est évident que nous ne pouvons pas nous rassembler par la foi, autour d'un centre autre que Dieu manifesté en chair, élevé dans la gloire. – Si la Table était la table du Père, il n'y aurait certainement pas, ainsi que vous le dites, « de raison pour que quelqu'un qui déshonore Christ, rompît le pain avec nous » ; seulement, je dis que nous n'aurions pas le droit de l'exclure. Dieu le Père ne s'en est pas dessaisi pour nous le donner. – Vous voyez donc qu'il ne s'agit pas de l'horreur que Dieu a pour tout ce qui porte atteinte à la gloire de Son nom, mais bien de la question s'il nous a donné ou non le droit d'agir. – Dans l'une des deux relations il nous l'a donné, il ne nous l'a pas donné dans l'autre ; et nul n'oserait agir sans l'autorité expresse du Seigneur, conformément à la Parole, dont le Saint Esprit a la puissance.